



AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

N°165

Avril - Mai - Juin





N° 165

Avril 2014

**B
U
L
L
E
T
I
N**

ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme

Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité

Courage

Amitié



Sommaire

**D
E
C
O
N
T
A
C
T**

| | | |
|--|------|----|
| Sommaire | page | 3 |
| Le Mot du Président | | 4 |
| Billet d'humeur | | 5 |
| Cotisations 2014 | | 6 |
| Cérémonie en hommage aux « Soldats morts au service de la Paix | | 6 |
| Nouvelles du Camp Marche | | 8 |
| Nouvelles de la Fraternelle des 1, 4, 7 et 10 ^{ème} Chasseurs à Pied (MONS) | | 9 |
| Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2014 | | 10 |
| Banquet ANCAP 2014 | | 13 |
| Les armes automatiques en usage à l'armée Belge durant la grande guerre | | 14 |
| Un petit rappel sur notre « Musée des Chasseurs à Pied » | | 17 |
| Don(s) pour le Musée | | 18 |
| Pôle pour la Mémoire : « 2004 - 2014 » | | 19 |
| Agenda des activités connues | | 21 |
| Journées de la Marine 2014 | | 21 |
| Agenda des activités 2014 de l'Harmonie | | 22 |
| In Memorium | | 23 |
| Modification des prix pour les visites de notre musée | | 23 |
| Humour | | 24 |
| Marche ADEPS | | 25 |
| 24 Hr Vélo | | 25 |
| MESA 2014 | | 26 |

Editeur responsable : Christian DUPUIS - Rue Philippot, 11 - 5020 SUARLEE

Secrétariat et Trésorerie : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1B, Avenue Général Michel - 6000 Charleroi

Tel et Fax : 071/300748 Site internet : www.chasseurs-a-pied-belges.be





LE MOT DU PRESIDENT

Voici déjà le 2^{ème} Cor de Chasse 2014, que le temps passe vite.....

Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont œuvrées à la réussite de notre Assemblée Générale et du Banquet annuel.

Dans ce Cor de Chasse, vous trouverez toutes les dates des activités connues à ce jour et auxquelles l'Amicale y participera.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour tenir notre boutique pendant ces activités.

N'oublions pas que nous avons tous un devoir de Mémoire en ces périodes du souvenir.

Je vous souhaite de bons congés de printemps.

« Chasseur un jour, Chasseur toujours »

Philippe VAN der STRAETEN
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





Billet d'humeur

La souffrance.

« Avoir souffert rend tellement plus perméable à la souffrance des autres ».

Abbé Pierre

Certes ce n'est pas un sujet très drôle. Malheureusement, nous y sommes confrontés plus souvent que nous le pensons.

Sur le plan physique : une maladie, un accident causent des douleurs difficilement supportables.

Nous avons connu dans nos pays des époques où la torture était courante sinon « légale » ; au Moyen Age, par exemple. Mais aussi « importée » par des hordes envahissantes. Faut-il rappeler lesquelles ?

Actuellement, la vie ne vaut pas grand chose dans de nombreux pays. Passons, sinon, j'enrage.

Sur le plan moral, la perte d'un être cher provoque un déchirement insupportable. Les relations amoureuses ne sont pas toujours un parcours de santé. Dans la vie de tous les jours (en dehors de l'incivilité), le harcèlement au travail est la cause de dépressions, de burn out (19.000 travailleurs en souffrent dans notre pays, paraît-il).

De plus, je râle de ne pas pouvoir modifier les conditions de vie qui provoquent une précarité insupportable pour de nombreux concitoyens.

Tout coûte plus cher : la nourriture, l'électricité, l'eau, le carburant, les taxes, les assurances, les loyers, les crédits, les charges, les dettes... C'est assez, non !

Quant à la politique : des promesses et des dépenses (souvent inutiles).

Bref, le citoyen honnête (si, si il y en a encore) se sent impuissant et isolé.

Pourtant, toute cette amertume pourrait (heureusement qu'il y a le conditionnel) pour nous sortir de cette impasse.

Voici quelques pistes : l'engagement social et patriotique, l'honnêteté, le bénévolat, la lutte contre la corruption, bannir le profit, évincer l'égoïsme, ne plus tolérer la mauvaise foi...

Courage, on les aura !

Quand ?

J'ai peur !

Le râleur.





Cotisation 2014

COTISATION 2014

La cotisation pour l'année 2014 est maintenue à 10 € minimum
Elle est à payer au compte C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217 de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :

« Cotisation 2014 »

Merci à nos membres qui se sont déjà acquittés de cette cotisation

Au retardataire nous demandons de s'en acquitter aussi vite que possible afin que notre Trésorier puisse procéder à la clôture des comptes.

Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le "Cor de Chasse" suivant, votre carte de membre

Cérémonie en hommage aux « Soldats morts au service de la Paix »

Mot lu par le Chef de Corps du Camp de Marche lors du salut au drapeau, ce 07 Avril 14, en hommage aux soldats belges morts au service de la paix depuis 1945.

L'Esprit de Sacrifice dans une Armée professionnelle aujourd'hui (Extrait)

Patrick LE GAL Evêque aux Armées Françaises

Le militaire ne peut pas adopter ce métier des armes, et surtout y persévérer, simplement pour gagner sa vie. Il doit, ultimement, être habité par la volonté d'œuvrer pour la paix et d'y consacrer ses forces dans le cadre du droit et des règlements en vigueur. Cela implique une forte conviction -un engagement résolu-. Il mérite alors le qualificatif de « sentinelle de la paix » pour caractériser les militaires et le sens de leur mission.

Porté par cette conviction, le militaire est appelé à décliner dans sa vie les exigences concrètes de l'action en vue de la paix.

Plongé dans des situations de violence, parfois paroxystiques quand il est envoyé en opération, il va devoir se rappeler qu'il est là pour vaincre la violence et non pour en être à son tour complice; cela implique de se





construire intérieurement pour résister aux tentations de la réplique disproportionnée, de la vengeance ... voire d'accepter de subir soi-même les contrecoups de cette violence, y compris dans son psychisme et sa mémoire.

La paix n'avance jamais que bien lentement, le militaire est appelé à donner son temps sans compter, à accepter de longues absences réitérées, loin des siens, y compris au moment de Noël, ou d'une naissance, ou à la période des vacances familiales. En opération, son temps est aussi donné avec une double contrainte : rester sur le qui-vive pour pouvoir être réactif à tout moment ; demeurer la plupart du temps dans l'attente et sans mettre en œuvre ses savoir-faire spécifiques -tout en les entretenant- : la seule présence de la Force est en soi dissuasive, sans nécessiter sa mise en œuvre effective, dans la plupart des situations.

Ajoutons que la lourdeur des dispositifs onusiens autant que la faiblesse des gouvernements des pays en crise ne permettent quasiment jamais des interventions militaires rapides et bien cadrée dans la durée. On assiste au contraire à des missions interminables aux objectifs mal définis, ne permettant guère aux militaires de récolter les « dividendes » de leur engagement en termes de reconnaissance de la part de la nation qui les a envoyés ou des populations qu'ils étaient censés aider.

Nous sommes aux antipodes de la bataille napoléonienne, brève mais décisive, coûteuse en vies humaines, mais riche en actions héroïques et en célébrations d'une victoire éclatante. Pour autant, l'esprit de sacrifice - au sens où nous l'entendons- est-il moins d'actualité ? Rien n'est moins sûr.

L'Ombre de la mort

Le risque omniprésent de la mort au combat est, pour une bonne part, à l'origine de l'insistance sur l'esprit de sacrifice comme caractéristique de l'état militaire.

Aujourd'hui, nous l'avons dit, ce risque a largement diminué même si l'on redécouvre dramatiquement ces dernières années dans plusieurs théâtres qu'il n'est pas purement théorique.

La multiplication des victimes civiles, habitants de pays en crise ou professionnels intervenant à divers titres sur les théâtres, situe néanmoins les choses différemment : le militaire n'a plus le triste monopole de la mort dans les combats. Pour autant, l'ombre de la mort plane toujours autour des hommes d'arme, dont le métier reste caractérisé par l'usage des armes ou des systèmes d'armes dont l'emploi peut, bien souvent, provoquer la mort. Même encadré de façon très stricte -et parfois de façon contraignante avec les missions confiées- par des règles d'engagement et un cadre juridique et éthique, l'usage des armes au combat est tout sauf indifférent.





Nouvelles du Camp de Marche

Le Mot du Commandant du Camp



Année nouvelle, pleine de danger s'il faut en croire les journalistes et les politiciens.

Dire que rien ne changera au sein de l'unité Camp n'est pas exact. Une « nième » restructuration au sein du Département de la Défense se profile. Une de plus. Nécessaire, oui si elle est réaliste, correctement pensée et planifiée et si elle tient compte de l'avis des unités en « bout de ligne ».

Mais l'avenir nous le dira ... A mon avis le sujet sera abordé dans les prochains ECODUCAN.

Outre les missions habituelles, des défis particuliers seront à relever par l'unité en 2014 : une inspection de Commandement en Mars, l'organisation du Challenge de la Composante Terre en Avril, et l'appui particulier et exclusif à l'exercice QUICK LION qui verra le déploiement de l'IFT (Infantry Task Force) de l'EUBG (European Union Battle Group), sorte de force de réaction rapide de l'Union Européenne. Ajoutons les « 24 Hr vélo » début Juillet, et la marche ADEPS du 31 Août.



A partir de Août, les commémorations diverses du début de la première guerre mondiale débiteront. Nul ne doute que l'unité y sera associée, glorieuse tradition des Chasseurs à Pied oblige.

Un bilan de l'année écoulée, voici quelques chiffres bruts.

Utilisation des stands de tir par +- 13000 militaires, +- 1000 policiers et +- 700 tireurs DNF (Division, Nature et Forêt, dans le cadre des examens de chasse). Un total de +- 1.300.000 projectiles tirés et +- 6000 « logeant » dans les différents bivouacs.



Sans compter les kilomètres de routes et pistes entretenues et développées. Notre propre production et transformation du bois, pour assembler des cibles, des objectifs de tir, et construire les maisons du nouveau site de combat en localité. L'entretien, le développement et même la création de stands de tir.

Bref on ne chôme pas, et la « petite entreprise » du Camp marche bien. Je veux aussi souligner la

qualité du travail qui est exécuté au jour le jour par les différents « corps de métiers » du Camp. C'est un challenge permanent. Débrouille, initiative, souplesse, improvisation sont très (trop) souvent leur réalité quotidienne. Et, si à Marche on y est bien, le slogan « un camp, des talents » prend ici tout son sens.



Quelques mots également concernant les inspections diverses et nombreuses, de plus en plus nombreuses devrait-on ajouter.



Par rapport « au bon vieux temps », de la guerre froide, et avant la restructuration (laquelle ?), on connaissait 2 à 3 inspections par an. (Une à deux, des échelons supérieurs (bataillon, brigade), une concernant la sécurité hygiène et la « CORLOG » bi annuelle). Actuellement, et rien qu'en 2013, l'unité Camp, non opérationnelle (heureusement !) a subi : un audit, deux inspections concernant la sécurité au travail et deux inspections concernant l'





environnement, une inspection technique logistique, sans compter les inspections particulières dans les domaines des finances ou de la gestion des équipements.



Manque l'inspection du commandement, mais c'est pour cette année (Youppie !) !
Je vous rassure, elles se sont toutes bien, voire très bien déroulées, on ne doit rien fermer !

« Ils » ne reviennent pas l'année prochaine. Enfin je l'espère...



Il me reste à vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers et proches une bonne et heureuse année 2014 avec un peu de retard mais du fond du cœur.

En route pour de nouvelles aventures, et : « la suite au prochain numéro » !



Michel VANHERCK

Major

Chef de Corps

Nouvelles de la Fraternelle

des 1^{er}, 4^{ème}, 7^{ème} et 10^{ème} Chasseurs à Pied (MONS)

La Fraternelle Royale des 1^{er}, 4^{ème}, 7^{ème} et 10^{ème} Chasseurs à Pied fête son 80^{ème} Anniversaire ce 17 Mai 2014. A cette occasion, un défilé sera organisé dans la ville de MONS.

La présence ainsi que la participation des Chasseurs à Pied et des sympathisants est fortement sollicitée.

L'horaire des cérémonies prévues est le suivant :

- 08Hr15 : Arrivée du Comité organisateur à la Caserne Léopold
- 09Hr00 : Arrivée de l'Harmonie des Chasseurs à Pied de Charleroi
- 09Hr00 : Arrivée des Chasseurs à Pied et sympathisants souhaitant participer au cortège

NB : Parking à l'intérieur de la caserne Léopold

- 09Hr15 : Rassemblement des participants au cortège
- 09Hr30 : Départ du cortège
- 10Hr00 : Cérémonie au Monument des Chasseurs à Pied
- 10Hr15 : Départ du cortège vers le mémorial dédié au « Major SABBE » (Carré des Arts)
- 10Hr30 : Cérémonie au mémorial du « Major SABBE »
- 10Hr50 : Départ du cortège vers la caserne Léopold





- 11Hr20 : Arrivée à la caserne Léopold
- 11Hr 30 : Réception à la caserne
- 12Hr45 : Fin de la réception
- Départ des participants au banquet de la Fraternelle vers le restaurant « Resort Hôtel »
(Chaussée de Bruxelles, 40 à 6071 CASTEAU)

MENU

Crémant de Loire & Zakouski
Foie gras de canard, confiture de figue, sel de Guérande
Suprême de volaille des Landes, pilon rôti, asperges et vin moelleux
Pommes duchesse
Gâteau Chantilly aux fruits
Café et mignardises
Vins et eaux inclus

Le prix du banquet est fixé à 50,00 € par personne et à versé avant le 9 Mai 2014 au compte suivant :

BE51-0016-5282-8062

Fraternelle Chasseurs MONS

Chaussée du Roeulx, 60

7000 MONS



Il était 11:05Hr le samedi 15 Mars 2014 au Quartier Latin à Marche-en-Famenne lorsque le président déclara ouvert l'Assemblée Générale 2014.

1-Désignation des représentants suite aux procurations :

Le président désigna les représentants à cette assemblée suite aux différentes procurations qui lui sont parvenues. Mr BARBIER malgré l'envoi de sa procuration était présent.

Mr DEVILLE était représenté à sa demande par Mr HENRIET.

Mr BERTINCHAMPS était représenté à sa demande par Mr RUCQUOY

Mr DANDOIS était représenté par Mr CHEVALIER

Mr DEBONDT était représenté par Mr DENAMUR

Mr STIENNON était représenté par Me GUERLOT





Mr RANWEZ était représenté par Mr DANNAU

Mr KALAIZIC était représenté par Mr HANOTEAU

Mr D'HAESE était représenté par Mr COWEZ

2-Minute de silence à la mémoire de nos membres décédés :

Nous ont quittés : Mrs SADIN ; MARCHAND ; BULTOT ; PARMENTIER ; NININ et LAMBOTTE.

3-Démssion d'un administrateur :

Mr DUBOIS a présenté sa démission du Conseil d'Administration.

4-Démission d'un contrôleur aux comptes :

Mr THERER a souhaité se retiré de son poste de contrôleur aux comptes.

Sur proposition de Mr GUERLOT (contrôleur aux comptes) appel a été fait à Mr DENAYER pour le remplacer.

5-Situation des membres en ordre de cotisation :

A ce jour, il y a 150 personnes en ordre de cotisations.

Il a été décidé de ne pas augmenter le montant de la cotisation. Elle restera de 10,00 euros.

6-Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2013 :

Aucunes remarques n'ont été émises quant au PV de l'AG 2013.

7-Renouvellement d'une partie du conseil d'administration :

Sont membres démissionnaires et rééligibles :

Mrs HANOTEAU ; DEFFONTAINE ; LAGNEAU ; SOMME et CHARLIER.

Ils ont été reconduits à l'unanimité.

8-Compte-rendu des activités 2013 :

A part notre participation à la marche ADEPS au Camp MARCHE (Mr COWEZ étant en revalidation suite à une opération), l'Amicale a participé à toutes les activités programmées.

9-Bilan et projets du musée des Chasseurs à Pied :

Mr CHEVALIER, notre conservateur du musée, prend la parole pour établir le bilan.

2014 verra se concrétiser une exposition au musée le 02 Août.

Plusieurs participations à différentes cérémonies sont prévues soit par présences personnelles, soit par apport de matériel du musée.

Mr CHEVALIER demande à ce que l'on fasse un recrutement pour la permanence du musée car le nombre de bénévoles diminuent.

Le prix de l'entrée au musée a été revu à la hausse et a été approuvé par l'assemblée.

Il signale également que les travaux d'aménagement du musée se font petit à petit vu le peu de soutien financier dont il dispose.

Cependant, il signale qu'en accord avec le président et du conseil d'administration, un effort a été fait en ce qui concerne la sécurité tant du personnel que du musée a été fait et continue.





10-Pôle pour la Mémoire :

L'ASBL continue son forcing afin de pouvoir occuper les locaux d'Espace Santé que le Politique avait pourtant promis.

L'AG du Pôle pour la Mémoire se déroulera le 29 Mars prochain à Charleroi dans les salles de Traditions du 2 Ch. A 10:00Hr.

11-Approbation des comptes 2013 et décharges des vérificateurs aux comptes :

Le président donne la parole à Mr GUERLOT pour ce contrôle.

Ce dernier explique à l'assemblée la problématique du contrôle des comptes 2013 de l'Amicale.

En effet, suite au décès de Mr PARMENTIER, notre trésorier, la famille de ce dernier a remis au président deux mannes avec divers documents de l'Amicale en vrac. Cependant, aucune tenue de la comptabilité n'est apparue dans ces mannes, d'où un travail de recherche du président afin de pouvoir tenir une comptabilité. Après plusieurs démarches, il a pu procéder à la tenue d'une comptabilité.

Mr GUERLOT avec le président se sont rendus chez un expert en fiscalité afin de contrôler le travail accompli et entreprendre les démarches nécessaire pour la suite.

Il faut savoir que suite au décès, tous les comptes ont été bloqués.

Il a fallu trouver un remplaçant, ce qui a été fait, qui ne reprendra la trésorerie que quand les comptes seront contrôlés et trouvés juste. Le président a assuré l'intérim.

La somme de 1.829,74 euros n'a pas été retrouvé, ni pu être récupéré.

Un courrier a été rédigé et envoyé à la Famille et à sa compagne. Sans grand espoir de réponse.

Si par « miracle », la somme était retrouvée, elle serait enregistrée dans la comptabilité comme « don extraordinaire ».

L'amicale disposait dans le passé de 03 comptes bancaires, à savoir : DHB Bank ; FORTIS et B post.

Suite à de nouvelles directives bancaires, nous ne pouvions plus détenir de compte chez DHB Bank.

DHB Bank a dès lors, versé le montant que nous avions chez eux sur le compte de la Poste.

Mr GUERLOT propose de supprimer également le compte chez FORTIS étant donné qu'il n'y a plus aucunes raisons de le détenir. Ce que l'assemblée a approuvé.

Le président remercie les contrôleurs aux comptes 2013 pour leur travail.

12- Désignation des contrôleurs aux comptes 2014 :

Le président propose aux contrôleurs sortant de remplir.

Ces derniers ont accepté cette tâche et le président les en remercie.

13-Prévisions budgétaires 2013 :

Mr DENAMUR, notre nouveau trésorier, signale qu'il n'a pas pu établir de prévisions budgétaires car la personne devant l'aider à cette tâche ne s'est pas présentée au rendez-vous.

Néanmoins, une attention toute particulière sera faite dans le cadre des dépenses, il va falloir serrer les cordons de la bourse cette année.

14- Tour de table :

Personne n'a souhaité prendre la parole.





Il est 12:05Hr quand le président clôture l'assemblée générale 2014.

Philippe Van der STRAETEN
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied



Banquet ANCAP 2014

Le 15 Mars dernier, 68 convives ont assistés au banquet annuel de notre Amicale.

Ce fut un moment d'heureuses retrouvailles.

Tous ont passés un agréable après-midi au Quartier Latin où a été servi un repas qui a été très apprécié.

Un merci particulier à Mr DELOOVER Eric pour son aide à la préparation de notre tombola.

Beau succès de la tombola.

Merci également à Isabelle et Valérie, nos vendeuses de billets et à Dominique et Frédérique, nos distributeurs de lots.

Rendez-vous l'an prochain pour notre assemblée générale 2015 et notre banquet qui se dérouleront dans l'entité de Charleroi.





Les armes automatiques

en usage à l'armée Belge durant la grande guerre

Le premier conflit mondial vit la mise en œuvre d'une arme particulièrement meurtrière ; la mitrailleuse (Mi). Le grand volume de feu délivré par cette arme a provoqué de réelles hécatombes au début du conflit et elle est restée l'arme décisive avec l'artillerie tout au long des quatre années de guerre.

L'usage de ces engins n'est pas vraiment neuf ; durant la guerre civile Américaine, l'armée Nordiste mit en service la mitrailleuse mécanique Gatling. Cette mitrailleuse avait été présentée en Europe par son inventeur, mais seule la Prusse s'était montrée intéressée. Cependant, à l'issue d'essais rapidement menés, l'inventeur fut remercié et l'épisode clos !

La Belgique de son côté, après la guerre de 1870 qui avait opposé le second empire Français et la Prusse, s'était portée acquéreuse de quelques exemplaires de la mitrailleuse de Reffye ; mieux connue chez nous comme la mitrailleuse Montigny. Cette arme d'une réelle qualité mécanique avait été particulièrement mal utilisée durant la campagne de 1870 par l'armée Française.

A la décharge des artilleurs qui en avait été doté ; en raison du secret entourant l'engin, cela n'avait pas permis la formation (complexe) des servants et utilisateurs. Ceux-ci se retrouvèrent au front avec des engins dont ils ignoraient tout de la maintenance de base et plus grave encore de l'usage tactique.

Un an plus tard, en 1871, la leçon avait été apprise. Malheureusement, c'est durant les combats fratricides de la commune de Paris que l'engin fut utilisé avec un potentiel maximum aussi bien par les Communards que par les Versaillais.

Les engins acquis par l'armée belge furent testés à Beverloo. Leur maniement fut jugé trop complexe et l'expérience ne fut pas poursuivie. Comble de l'ironie, les armes furent finalement revendues à la France.

L'on en resta donc à l'utilisation de projectiles multiples dans les canons classiques pour les tirs de saturation ; les fameux biscayens. Il fallut attendre le début du 20^{ème} siècle pour que des essais sérieux d'armes automatiques soient entrepris, armement qui avaient entre-temps bien évolués.

Furent mis en compétition les armes suivantes, les mitrailleuses Maxim, Scharzlose, Hotchkiss, les fusils-mitrailleurs Benet-Mercier du système Hotchkiss, et Madsen.

Pour faire simple toutes ces armes furent adoptées sauf la Mi Scharzlose et le FM Madsen (et encore une vingtaine d'armes de ce type avait été acquise pour un essai approfondit en corps de troupe, elles finiront à la Force Publique au Congo, ou elles armèrent une compagnie d'éclaireurs cyclistes qui fit très bonne impression lors de la campagne du Katanga). Certains auteurs citent également le test du FM Berthier, mais les éléments exploités à ce jour ne me semblent guère concluants sur ces allégations.

La Mi Maxim du modèle 1910 devint réglementaire dans notre armée comme Mi modèle 1911. Elle ne se différenciait de la Mi MG 08 Allemande que par des détails mineurs. Elle sera la Mi réglementaire dans l'infanterie de ligne. Environ 165 exemplaires furent acquis en Allemagne auprès de la DWM. Cela permit la mise en œuvre de six pièces par brigade. Ce nombre était bien sur insuffisant, mais c'était mieux que rien. De nombreuses nations firent usage de la Maxim et ce bien au-delà du second conflit mondial. Ce ne fut qu'en 1990 que les derniers exemplaires des Mi Vickers (la Maxim Anglaise), conservées comme armement de réserve en Australie, furent déclassées. A peu de choses près, c'est dans la même période que la Finlande fit de même avec ses Maxim Gouryovov d'origine Russe ; et ce, au grand bonheur des collectionneurs d'armes automatiques. Cette arme donna entière satisfaction durant la campagne, mais





rapidement l'usure et les pertes firent que cette arme se raréfia et bien évidemment, il ne fut pas possible de procéder à l'achat de nouvelles pièces.

Les ateliers d'armes Belges installés au Havre et à Sainte Adresse fabriquèrent des canons neufs et en assurèrent l'entretien. Pour l'anecdote sachez qu'il n'existe plus de nos jours qu'un seul exemplaire survivant de cette mitrailleuse, elle est pieusement conservé au MRA (Musée Royal de l'Armée). Cette pièce fut découverte lors de travaux de construction dans les environs de Nieuport. Elle se trouvait dans une casemate qui s'était enfoncée dans les sables au fil des années. Cet espace confiné l'avait tant bien que mal protégée des agressions extérieures.

L'arme était déplacée en service sur une charrette légère fabriquée en tubes d'acier ; les pneus de type ballons favorisaient le déplacement en tout terrain tractée par les servants. Rapidement un officier eu l'idée d'instaurer la traction canine. Aussi curieux que cela puisse nous paraître aujourd'hui, ce mode de traction était encore largement en vogue en ce début de 20^{ème} siècle parmi les colporteurs et autres petits métier des rues. Deux autres charrettes accompagnaient chaque arme, elles transportaient les munitions et l'eau, eau nécessaire aussi bien pour le refroidissement de l'arme que pour les chiens.

L'évolution des opérations en une guerre de tranchées mit fin à cette pratique originale. Des MG 08 (arme quasi identique à la nôtre) capturées auraient été mises en service durant l'hiver 14/15 ; mais son approvisionnement en munitions ne devait cependant pas être chose aisée.

La Mi Hotchkiss quant à elle était devenue la Mi modèle 1905 (modèle 1900 chez les Français). L'arme était en service dans les régiments de Grenadiers et dans certaines unités de cavalerie. La traction chevaline de la pièce avait imposé un affut de type lourd genre affut d'artillerie. Un trépied en tubes d'acier de fabrication Belge par l'usine « Les tubes de la Meuse » était fixé sur l'affut d'artillerie. La mise en œuvre de l'arme était possible aussi bien sur l'affut lourd que sur son trépied métallique.

L'origine Française de cet engin permit bien sur une maintenance plus aisée, mais les besoins de l'armée Française étaient tels que l'achat de pièces neuves n'était guère aisé, bien que les français nous fournissent une quantité appréciable de Mi Hotchkiss mais chambrées en 8 mm Lebel.



Le FM Benet Mercié du système Hotchkiss adopté dans les unités de Carabiniers Cyclistes devint le modèle 1913 (modèle 1908 commercial. Rappelons que cette arme fit une très brève apparition dans le matériel de l'US Army ; sa relative complexité et il la difficulté d'agir sur un enrayage survenant durant la nuit la reléguèrent rapidement aux oubliettes.

Cette arme surpris beaucoup les allemands par sa mobilité et l'important volume de feu qu'elle était apte à délivrer. De même que pour la Mi, le remplacement des armes détruites ou capturées devint rapidement problématique.

Il fallait impérativement trouver une autre source d'approvisionnement que les seuls arsenaux et industriels de nos proches alliés pour procéder au renouvellement de nos armes automatiques ; tout au moins en ce début de guerre. Une fois de plus c'est vers l'Amérique que les commissions d'achat se tournèrent et plus spécialement vers la firme Colt qui fabriquait la mitrailleuse Browning modèle 1895. Ce type d'arme a alimentation par bande en toile souple pouvait s'adapter à de nombreux calibres différents, d'où aucune difficulté de la produire en calibre 7,65 Mauser. Cet engin n'était plus vraiment au dernier cri en 1915, mais c'était un outil particulièrement robuste et à la maintenance ainsi qu'à l'utilisation très simple. Sa légèreté et son encombrement minimum était fort apprécié par ses servants. Pour l'année 1915 ce ne fut pas moins de 350 exemplaires qui furent livrés par Colt D'autres livraisons suivirent au cours de l'année 1916 pour un total de plus 900 pièces. La Mi Colt était donc devenue la Mi standard de l'armée Belge à la fin du conflit ; laissant ainsi, loin derrière, les Hotchkiss.

Dans les années vingt la MAE entreprit une modification de la hausse des Mi Colt dans le style de celle de la MG 08 (rappelons que cette arme était devenue dans l'entre deux guerres la Mi standard de l'armée Belge, tant le nombre d'armes reçue de l'Allemagne vaincue au titre des dommages de guerre était important),





cette modification rendait l'instruction des servants de Mi beaucoup plus simple et apportait une standardisation de la formation.

Le problème de la fourniture de Mi était donc réglé grâce à la fourniture en nombre d'arracheur de pommes de terre, surnom de la Mi Colt ; surnom dut au mouvement particulier du levier d'armement qui restait solidaire des mouvements de la culasse durant le tir.

Il n'es était pas de même pour les FM, les « Hotchkisettes » (surnom du Benet Mercier) qui se trouvaient à bout de souffle en 1916. Fort heureusement l'armée française avait adopté en 1916 un FM à la fabrication tout à fait révolutionnaire, le FM Chauchat. Le fabricant de cette arme, un fabricant de voitures, motocyclettes et vélos, n'avait avant cette aventure rien à voir avec le domaine des armes et n'avait donc aucun à priori quant à la mise en place de procédés de fabrication innovateurs ; tel l'utilisation intensive de la tôle emboutie et rivetée, chose qui était inconnue dans le domaine des armes à l'époque. Cette arme souffrait cependant d'une mauvaise réputation ; mais les problèmes venaient surtout de la munition 8mm Lebel et du chargeur largement ouvert sur le côté droit. Malgré ces critiques, près de 7.000 Chauchats furent livrés à l'armée Belge.

Dès 1917 des études furent menées conjointement à Calais et à Birmingham, pour transformer les Chauchats en 7,65 Mauser. Ce beau projet ne sera conduit à terme qu'après la guerre.

Le Chauchat ainsi transformé et fortement amélioré au niveau étanchéité du mécanisme ainsi que renforcé au niveau de l'assemblage du bâti se révéla alors être une arme particulièrement fiable. Il était toujours présent en 1940 (comme armement de réserve).

En conclusion nous pouvons dire que l'armement choisit avant la guerre en matière d'armes automatiques était de qualité ; mais que le nombre était insuffisant ... peut être s'agissait-il d'un manque de budget (sic).

La réaction semble avoir été rapide et raisonnable pour procéder au renouvellement du matériel, ce qui a permis la conduite des opérations de manière optimale

Lt Col (Res) P. DENAMUR

Bibliographie.

Les armes portatives Belges de 1830 à 1910 par L. Lecomte

Les armes à feu réglementaires Belges de 1830, catalogue du crédit Communal de Belgique

FN Browning Pistols par Anthony Vanderlinden

Un siècle d'armement mondial (tome deux) par Jean Huon

Notes et archives militaires d'époque (fond Russe)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France





Un petit rappel sur notre « Musée des Chasseurs à Pied »

Le musée des Chasseurs à Pied est situé dans le porche d'entrée de la caserne « Trésignies ».

Bâtiment inspiré du style néo-médiéval, la caserne d'infanterie abrita successivement les régiments suivants : 13^{ème} de Ligne, le 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied de 1880 jusqu'en 1919 et le 2^{ème} Régiment de Chasseurs à Pied de 1919 jusqu'en 1976.

Elle fût construite de 1876 à 1881. Le nom de "Trésignies" lui fût donné en Mémoire du Caporal Trésignies, héros de la Guerre 1914-18, milicien au 2^{ème} Chasseurs à Pied.

Les façades du bâtiment sont régies par une architecture mixte en briques et pierres calcaires avec haut soubassement appareillé.

La structure symétrique des façades est d'inspiration classique. Par contre, les éléments architectoniques venant s'y greffer sont d'inspiration médiévale: murs crénelés, meurtrières, tours d'angles avec soubassement taluté et chemin de ronde. Ce "château fort" n'avait plus à l'époque de fonction défensive mais symbolisait la puissance de l'Armée et par conséquent de l'Etat qui, en cette période de grandes revendications sociales, devait affirmer son autorité.

Depuis 1979, le porche d'entrée, les deux tours rondes et les deux tours de plan carré le joutant sont protégés par une mesure de classement du Patrimoine.

De nos jours, le porche est transformé en musée militaire. Organisé sous le titre "Le Prix de la Liberté", le musée montre de façon didactique comment les Chasseurs à Pied, depuis la Révolution de 1830 jusqu'aux opérations en ex-Yougoslavie et en Afghanistan, ont contribué à reconquérir ou à maintenir la Liberté.

Plusieurs plaques fixées sur les murs du porche d'entrée commémorent ces évènements de l'Histoire des Chasseurs à Pied. Une nouvelle salle d'exposition est consacrée aux Chasseurs et Gendarmes qui sont partis de Charleroi le 3 août 1914 en direction de Namur et Liège pour contrer l'envahisseur.

(Source: ASBL Amicale Nationale des Chasseurs à Pied)

Localisation du musée :

Caserne Trésignies

Boulevard Général Michel, 1b

6000 – Charleroi

Coordonnées GPS : 50,4111636 ; 4,4507610

Tél. + Fax : 071/30.07.48

Sites internet et Facebook :

<http://www.chasseurs-a-pied-belges.b>

Facebook musée des Chasseurs à Pied

Facebook Pôle pour la Mémoire

Contacts :

Président ANCAP : president.ancap@chasseurs-a-pied-belges.b

Conservateur Musée : conservateur.musee@chasseurs-a-pied-belges.b

Conservateur Adjoint Musée : conservateur_adjoint1.musee@chasseurs-a-pied-belges.b





Tarif :

Adulte : 2 €

Groupe (minimum 10 personnes) : 1,5 €

Membre ANCAP : 1,5 €

Jeune (de 12 à 16 ans) : 1 €

Enfant (jusque 12 ans) : 0,5 €

Jours et heures d'ouverture :

Les lundi et jeudi (non fériés) de 14h00 à 17h00

Le samedi (non férié) de 10h00 à 13h00

Visite de groupe possible en semaine uniquement sur rendez-vous en contactant le Président ou les Conservateurs par email ou en téléphonant au 071/30.07.48 pendant les heures d'ouvertures du musée.

Cdt® CHEVALIER Bernard

Conservateur Musée



→ Nous remercions chaleureusement Monsieur Michel TIBERGHIEU de Beaumont pour le don des carnets de guerre de son grand-père, M. Gustave TIBERGHIEU (1891-1956), soldat au 3^{ème} Régiment de Chasseurs à Pied. Ces récits exceptionnels couvrent la guerre 1914 -18 et l'année 1919 (année d'occupation).

→ Merci à M. Philippe SCIEUR pour le don au musée de l'exemplaire du livre d'or de la Carte du Feu de Monsieur Jules FARCY, soldat qui a servi durant la guerre 1914-18 du 13/07/1917 au 11/11/1918 au 2^{ème} Régiment de Chasseurs à Pied. Ce livre a été transmis par M. et Mme L. SERVAIS-FARCY aux parents de M. SCIEUR, M. et Mme L. SCIEUR – VAN ALFEENE.

→ Un tout grand merci à Madame A. BECQUART pour le don d'une caisse complète de documents exceptionnels de 1914.

→ Madame Cécile ROMEO de Sart-Dames-Avelines, nous a donné des lettres, documents et photos de son père Paul ROME, soldat au 4^{ème} Chasseurs à Pied et de son oncle, M. Joseph ROME, soldat au 1^{er} Chasseurs à Pied. Nous adressons nos plus sincères remerciements.

→ Merci aussi à Adelin HANOTEAU pour le don de la « première » du Soir du 04 août 1914.

Grâce à vous, militaires, anciens Chasseurs ou amis du Musée, nos collections se complètent et nous permettront de présenter une exposition dédiée aux Chasseurs à Pied pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale. Les carnets de guerre, documents et photographies seront une source de références pour la présentation des différents thèmes qui seront abordés dans cette exposition.

L'équipe Musée est très consciente que le patrimoine historique militaire ne peut se développer sans contacts extérieurs et nous vous en sommes très reconnaissants.





PôLe pour la Mémoire : « 2004 - 2014 »

Dix ans déjà !

C'est en effet en l'année 2004 que sont réunis pour la première fois, dans le cabinet scabinal de l'Échevin de la Culture et des Associations Patriotique, Monsieur RENARD ainsi que les représentants de l'ANCAP, le Colonel Hre CHASSEUR accompagné du Major e.r DUPUIS ainsi que le Président du Cercle Royal des Officiers de Réserve de Charleroi, le Commandant Rés CHARLIER.

Le projet abordé : la création d'un « Pôle pour la Mémoire » qui s'investirait dans l'inventaire des nombreux monuments patriotiques et plaques commémoratives que compte l'entité de Charleroi.

De même, ce Pôle pour la Mémoire se donnerait comme mission de rassembler toutes les Associations Patriotiques existantes ainsi que de collecter tout document, objet, photos, drapeaux en provenance non seulement des Associations disparues, mais également de toutes les personnes qui possèdent de telles « choses » mais n'y attachent aucune importance, voir, désirent s'en débarrasser.

Quant à l'endroit, il est tout trouver ; il s'agit d'une aile du porche de la caserne Trésignies ; celle qui est depuis des années occupée par l'ANCAP et son musée des Chasseurs à Pied.

Toutefois, vu l'ampleur du projet, il serait indispensable que le « Pôle pour la Mémoire » puisse également occuper l'autre aile du porche ; celle qui est toujours occupée par « l'ASBL EDUCA-SANTE » !

Pour diverses raisons, que nous nous abstenons de commenter, le projet « Pôle pour la Mémoire » est mis de côté par les autorités communales.

Entretemps, la commune est devenue propriétaire de l'ensemble des bâtiments de la caserne Trésignies.

C'est ainsi qu'en 2007, l'Echevin MASSIN qui a dans ses attributions la Régie Foncière annonce la vente du bâtiment communément appelé la « Maison du Commandant » (1A du Boulevard Général Jacques) à la « Chambre du Commerce et de l'Industrie » et enjoint au Cercle Royal des Officiers de Réserve qui y occupait des locaux de quitter les Lieux. C'est ainsi que le Cercle bénéficia de l'hospitalité de l'ANCAP.

Bien qu'au frigo, nous en avons à de nombreuses reprises ouvert la porte afin que le projet ne soit pas mis au congélateur.

Enfin, lors d'une réunion avec l'Echevin MASSIN, il nous est suggéré de nous constituer en ASBL ; ce qui fut fait.

Des statuts furent établis et les membres signataires en furent :

- l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied,
- la Fraternelle Royale des 1^{er}, 4^{ème}, 7^{ème} et 10^{ème} Chasseurs à Pied (MONS)
- la Fraternelle Royale des 3^{ème}, 6^{ème}, 9^{ème} et 12^{ème} Chasseurs à Pied (TOURNAI)
- l'Unité Cam de Marche (qui a repris le drapeau, les traditions et le béret du 3^{ème} Ch)
- le Comité de Liaison des Associations Patriotiques (CLAP)
- l'Harmonie des Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi
- le Cercle Royal des Officiers de Réserve de Charleroi et environs
- le Cercle des Sous-Officiers de Réserve de Charleroi – Thuin
- la ville de Charleroi





et depuis sa constitution, l'Amicale des Anciens de la Gendarmerie et de la Police intégrée de la région de Charleroi est venue nous rejoindre.

C'est fin 2011, début 2012 que des réunions de travail furent organisées avec plusieurs membres du Collège de Charleroi. Au cours de l'une de ces réunions la ville désigna un délégué. Celui-ci devenant le représentant de la ville et devenant par la même occasion le contact du Pôle pour la Mémoire vers les autorités communales.

En février 2013, lors suite aux élections communales, Monsieur MASSIN cède la place à Monsieur MAGNETTE en qualité de Bourgmestre, un nouveau comité d'accompagnement est mis en place.

Entretiens, le comité n'était pas resté inactif et des contacts furent pris et des réunions organisées avec, entretiens, le Service Wallon du Patrimoine et du Tourisme, des architectes de l'Urbanisme, le Chef de service projet d'IGRETEC, ...

Finalement une somme d'argent fut débloquée pour la réalisation de travaux réhabilitant l'extérieur des ailes du porche tout en étant obligé de tenir compte de la présence d'EDUCA-SANTE qui devait rejoindre des locaux du CPAS.

La réalisation de l'ensemble des travaux est naturellement indispensable en vue de la commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale.

En effet, comme dans bien d'autres villes, des expositions et d'autres activités seront organisées et la caserne Trésignies doit être remise dans un état digne de ces célébrations.

C'est ainsi qu'en août 2014 nous commémorerons le départ de la 15^{ème} Brigade mixte composée des 1^{er} et 4^{ème} Chasseurs à Pied, des 61^{ème}, 62^{ème} et 63^{ème} Batterie d'Artillerie ainsi que d'un Peloton de la Gendarmerie Nationale quittant leur ville de Charleroi pour rejoindre le front.

A l'intérieur du bâtiment, dans le musée et dans les caves restaurées seront présentées au public diverses expositions.

D'autres expositions se dérouleront également dans d'autres entités environnantes de Charleroi. Expositions auxquelles nous collaborerons comme ce sera le cas en mémoire des combats qui se déroulèrent à Couillet entre nos alliés Français et les troupes Allemandes.

L'intervention du « Pôle pour la Mémoire » ne se limitera pas seulement aux événements survenus en 1914, mais nous continuerons à organiser ou participer à d'autres manifestations qui se dérouleront au cours des années 1915, 1916, 1917 et 1918.

Le présent article est une synthèse, parfois quelque peu modifiée, d'un texte rédigé par le Commandant Hre Claude BERTINCHAMPS





Agenda des activités connues

Du 21 AU 24 Mars : Exposition à Mons.

17 Mai : Fastes de la Fraternelle 1- 4 – 7 – 10 Chasseurs à Pied. (Voir point 7 de cette revue)

05 et 06 Juillet : Journée de la Marine.

02 Août : Inauguration salle d'exposition au Musée des Chasseurs à Pied à Charleroi.

03 Août : Cérémonie à Charleroi.

22 Août : Marche aux flambeaux à Montignies-sur-Sambre.

Du 22 au 24 Août : Exposition à Charleroi « Parenville ».

Du 22 au 23 Août : Bataille de Charleroi à Sambreville et Aiseau-Sambre.

Du 24 Août au 30 Novembre : Exposition et conférence au Musée des Chasseurs à Pied de Charleroi, hommage au Cpl TRESIGNIES.

31 Août : Pèlerinage à Grimbergen et Zemst (Epegem).

Du 05 au 21 Septembre : Exposition à Gilly.

Les 06 et 07 Septembre : Journées du Patrimoine.

07 Septembre : Cérémonie à Vonêche.

07 Septembre : Exposition à Loverval.

Du 03 au 05 Octobre : Cérémonies à Anvers.

Du 07 au 11 Novembre : Exposition à Bierghes.

Toute personne intéressée par une participation à une de ces activités peut prendre contact avec :
Cdt® CHEVALIER Bernard ou Mr COWEZ Henri.

Journées de la Marine 2014

Nous n'avons pas, en ce moment, reçu de directives concernant cette activité.





Agenda des activités de l'Harmonie

Policière et du 2^{ème} Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi

| | |
|--------------------------|--|
| Lundi 17 Février 2014 | <u>Roi Albert à Charleroi</u> - départ CAR Ransart 17H00 vers Hôtel de Ville- fin vers 18H30 |
| Samedi 22 Mars 2014 | <u>Demande de prestation à Messines Mons.</u> Après -midi départ CAR Ransart 14H00-Prestation de 15H30' à +ou- 19H30' |
| Jeudi 8 Mai 2014 | <u>ARMISTICE à Marchienne Docherie</u> Départ CAR Ransart 8h45 Cimetière de la Docherie 9h00 - Ensuite Marchienne-au-Pont – Fin vers 12h30 |
| Jeudi 8 Mai 2014 | <u>ARMISTICE à Charleroi</u> - Départ CAR Ransart 16h45 vers Hôtel de Ville à 17H00 –retour vers 18h30 car prévu pour le retour à +ou-18H00 |
| Samedi 17 mai 2014 | <u>Commémoration 80ème anniversaire Fraternelle le 1-4-7-10 des Chasseurs à Pied</u> Départ CAR Ransart 08H00 précise fin vers 13H00 prestation importante pour l'armée à Mons. |
| Dimanche ? Juin 2014 | <u>Parc en Fête à jumet Parc Sadin</u> –RAS Parking de la Poste 10H45' – Prestation de 11H00 à 12H00 – PAS DE CAR |
| Samedi 21 Juin 2014 | <u>TOUR St JEAN à Gosselies (défilé)</u> PAS DE CAR –RAS parking habituel avant Place des Martyrs à 10h15 |
| Dimanche 22 Juin 2014 | <u>TOUR St JEAN à Gosselies (aubade)</u> PAS DE CAR –RAS parking habituel avant Place des Martyrs à 15H30' |
| Samedi 5 Juillet 2014 | <u>JOURNEE DE LA MARINE à Zeebrugge</u> - CAR MILITAIRE - Départ à 07h15- repas du midi. |
| Lundi 21 Juillet 2014 | <u>TE DEUM à Charleroi</u> CLIQUE UNIQUEMENT à la Basilique à 11h15' |
| Dimanche 3 Aout 2014 | <u>Hommage Chasseurs à Pied</u> - RAS caserne côté tanck heure à déterminer ? |
| Septembre/octobre? 2014 | <u>Inauguration du nouvel hôtel de police à Charleroi</u> ,date et heure à déterminer |
| Septembre ? 2014 | <u>CHARNIER DE LA SERNA à Gosselies (Face à l'aéroport)</u> PAS DE CAR sur place parking habituel 16h30. Prestation de 16h45 à 17h45. |
| 19 Septembre 2014 | <u>Fêtes de Wallonie à Charleroi</u> heure à déterminer. |
| Septembre ? 2014 | <u>Fêtes de Wallonie à Namur</u> Attendons confirmation. |
| Samedi 27 Septembre 2014 | <u>FETE DE LA BATELERIE à Marchienne-au-Pont</u> – sur place 15H30' RAS parking Place Albert 1 ^{er} , face à l'Eglise et à la Commune à 15h30' |
| Samedi 22 novembre 2014 | <u>BANQUET DE Ste CECILE PETIT Versailles à Gosselies</u> 12H30' |
| Dimanche 7 décembre 2014 | <u>CONCERT DE NOEL IMPORTANT Salle RUCHE VERRIERE</u> - RAS 16H00 Ruche Verriere Place de Lodelinsart Concert + ou- 16H30 FIN vers 18H00 |





In Memoriam.



✠ C'est avec tristesse que nous apprenons le décès de Monsieur Florimond DEBAERE. Il est décédé à Lobbes le 28 janvier dernier et ses funérailles se sont déroulées à THUIN le 31. Notre Amicale présente à sa famille, ses proches ainsi qu'à toutes celles et ceux qui l'ont connu ses condoléances.

✠ C'est à la suite d'une pénible maladie que le Colonel BEM e.r Thierry LAMBOTTE est décédé ce dimanche 23 février. Ses funérailles se sont déroulées à MONS le mercredi 26 février. Ancien Chasseurs à Pied, il y avait exercés plusieurs fonctions dont celles de Chef de Peloton Fusiliers et Eclaireurs, ainsi que de Commandant de Compagnie.

A son épouse et ses enfants, de même qu'à ses proches, l'ANCAP présente ses condoléances.

Modification des prix pour les visites de notre musée



Comme tout augmente, c'est avec regret que le Conseil d'Administration a approuvé lors de sa réunion de janvier une modification des prix d'entrée au Musée.

Les nouveaux prix fixés sont les suivants :

- | | |
|--|----------|
| - Adulte | : 2,00 € |
| - Enfant de 12 à 16 ans | : 1,00 € |
| - enfant n'ayant pas atteint l'âge de 12 ans | : 0,50 € |
| - Membre de l'ANCAP | : 1,50 € |
| - Groupe de minimum 10 personnes | : 1,50 € |

Ces nouveaux prix sont appliqués à partir du samedi 1^{er} Février 2014.





Humour

EH ... OUI.

Le succès à 2 ans : C'est de ne pas faire dans sa culotte.

Le succès à 3 ans : C'est d'avoir des dents.

Le succès à 12 ans : C'est d'avoir des amis.

Le succès à 18 ans : C'est d'avoir le permis de conduire.

Le succès à 20 ans : C'est de bien faire l'amour.

Le succès à 35 ans : C'est d'avoir de l'argent.

Et puis ça repart dans l'autre sens !!!

Le succès à 50 ans : C'est d'avoir encore de l'argent.

Le succès à 60 ans : C'est de faire encore l'amour.

Le succès à 70 ans : C'est d'avoir encore le permis de conduire.

Le succès à 75 ans : C'est d'avoir encore des amis.

Le succès à 80 ans : C'est d'avoir encore des dents.

Le succès à 85 ans : C'est de ne pas faire dans sa culotte.





Marche ADEPS

MARCHE



A D E P S

31
AOUT
2014

Camp Roi Albert
Marche-en-Famenne
De 8 Hr à 17 Hr



5/10/15/20 Km
8 Km orientation
5 Km mobilité réduite

Contacts:
084/24.65.03 ou 084/24.65.43
patrick.rober@mil.be
luc.docquier@mil.be

0800 3 3 3 4 8

www.mil.be



Editeur responsable: M. VANHERCK, Camp Roi Albert - 6900 Marche-en-Famenne

24 Hr Vélo



5 et 6 juillet 2014

M a r c h e - e n - F a m e n n e

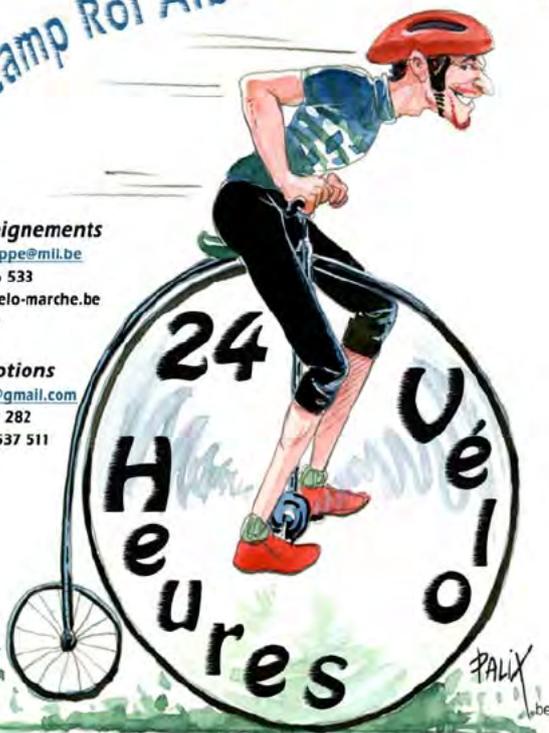
au Camp Roi Albert

Renseignements

christian.poppe@mil.be
Tél: 084/246 533
www.24h-velo-marche.be
www.mil.be

Inscriptions

eric.lekane@gmail.com
Tél: 084/312 282
GSM: 0478/537 511



En collaboration avec: le Camp Roi Albert, le Lions Club Barrière de Champlon, le Kiwanis de Durbuy et les Cyclots de la Famenne



Editeur responsable: Major M. VANHERCK - Commandant Camp de MARCHE

www.mil.be

.be





MESA 2014



Le souvenir garantit la paix



www.be14-18.be

.be

2014-18

48ème Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié du 24 au 27 juin 2014

Boucles de 32 Km ou 16 Km

Départ entre 8 et 10 heures



www.marche-mesa.com

srtmesa@marche-mesa.com

Tél : 084-246017 / Fax : 084-322157



Inscription directement en ligne sur le site de la MESA : www.marche-mesa.com

Ou avec le formulaire à la page suivante





Inscription Individuel MESA 2014 CIVIL (F)

Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié

Données personnelles

* Champ Obligatoire

| | |
|---|---|
| <p>Nom * <input style="width: 300px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Prénom * <input style="width: 300px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Rue * <input style="width: 300px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Ville * <input style="width: 300px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Pays * <input style="width: 300px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Téléphone <input style="width: 300px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Date de naissance * <input style="width: 250px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Adresse E-Mail * <input style="width: 250px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Sexe * <input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin</p> | <p>Langue * <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Numéro * <input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/> Boite <input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Code postal * <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Nationalité * <input style="width: 200px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>GSM <input style="width: 200px; height: 20px;" type="text"/></p> <p><input type="radio"/> Membre d'un groupe / Club</p> <p>Nom <input style="width: 200px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Nombre de participation MESA * <input style="width: 30px; height: 20px;" type="text"/> Mini-MESA * <input style="width: 30px; height: 20px;" type="text"/></p> |
|---|---|

Personne de contact en cas d'urgence (Nom, Prénom, N° GSM ou Téléphone)

Parcours *

| | | Mini-MESA 16 Km | MESA 32 Km | |
|---------------------|-----------------|-----------------------|-----------------------|---|
| Bastogne | Ma 24 Juin 2014 | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/> 5 € |
| La Roche-en-Ardenne | Me 25 Juin 2014 | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/> 5 € |
| Marche-en-Famenne | Je 26 Juin 2014 | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/> 5 € |
| Houffalize | Ve 27 Juin 2014 | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/> 5 € |

Formules *

| Logement + Repas + Transport + Marche <input type="radio"/> 130 € All-In | Camping + Repas + Transport + Marche <input type="radio"/> 130 € All-In | Repas + Transport + Marche <input type="radio"/> 110 € Autonomie Logement | Transport + Marche <input type="radio"/> 60 € | | | | |
|---|--|--|---|---|-----------------------|---------------------|-----------------------|
| Localité | | Localité | | Localité | | Aire d'embarquement | |
| Bastogne | <input type="radio"/> | Bastogne | <input type="radio"/> | Bastogne | <input type="radio"/> | Bastogne | <input type="radio"/> |
| Marche-en-Famenne | <input type="radio"/> | Marche-en-Famenne | <input type="radio"/> | Marche-en-Famenne | <input type="radio"/> | Marche-en-Famenne | <input type="radio"/> |
| La Roche-en-Ardenne | <input type="radio"/> | La Roche-en-Ardenne | <input type="radio"/> | La Roche-en-Ardenne | <input type="radio"/> | La Roche-en-Ardenne | <input type="radio"/> |
| Houffalize * | <input type="radio"/> | Houffalize * | <input type="radio"/> | Houffalize * | <input type="radio"/> | Houffalize * | <input type="radio"/> |
| | | Mobil Home / Caravane | <input type="radio"/> | La Défense organise 3 Camps : Bastogne, La Roche-en-Ardenne et Marche-en-Famenne. ----- * Le syndicat d'Initiative d'Houffalize organise le 4 ^{ème} camp. | | | |
| | | Tente personnel | <input type="radio"/> | | | | |
| | | Propriétaire | <input type="radio"/> | | | | |
| | | Accompagnateur | <input type="radio"/> | | | | |

